APPEL D'OFFRES 2013
Allocation pour post-doctorant de retour de l'étranger

Date de dépôt des dossiers : 02 mai au 16 juin 2013

Le financement s'adresse à des jeunes chercheurs français ou étrangers, titulaires d'un doctorat d'université et revenant directement d'au moins un stage post-doctoral à l'étranger d'une durée minimale de 24 mois révolus dans le même laboratoire.

Les projets de stage au sein d'une équipe labellisée par la Ligue recevront une attention particulière.

Conditions d'éligibilité

- Etre titulaire d'un doctorat obtenu dans une université en France, ou d'un PhD, ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenus entre **janvier 2007** et **janvier 2012.**
- **Revenir directement** de post-doctorat à l'étranger d'une **durée minimale de 24 mois** révolus dans le même laboratoire.
- Effectuer le stage post-doctoral dans un laboratoire de recherche **en France.**
- Développer dans le laboratoire d'accueil un projet se rapportant à un domaine de **la cancérologie.**

Conditions d'attribution

- Le dossier de candidature doit être déposé entre le **02 mai** et le **16 juin 2013** (clôture de l'appel d'offres **le 16 juin 2013**).
- Les financements prennent effet entre le **1er février 2014** et le **31 mars 2014**. Aucun dépassement de la date du 31 mars 2014 ne sera accepté.
- Le salaire est versé après signature d'un **contrat de travail à durée déterminée** (CDD) établi entre le bénéficiaire et l'organisme gestionnaire du laboratoire d'accueil (Inserm, CNRS, CEA, Université, Fondation).
- Par convention avec les établissements employeurs, la Ligue finance la totalité du salaire brut et des charges sociales patronales afférentes.

Le salaire versé par la Ligue n'est pas cumulable avec une autre source de financement.

- Le CDD est de **un an**, renouvelable pour **une année supplémentaire** sous réserve d'un accord du Conseil Scientifique National de la Ligue. L'accord est donné après l'examen d'un rapport d'activité, accompagné d'une lettre de recommandation du Directeur du laboratoire d'accueil à remettre à la Ligue au plus tard le **25 octobre 2014**. La non-réception du rapport d'activité

sera interprétée comme un renoncement.

- L'aide attribuée par la Ligue est **nominative** et ne peut en aucun cas être transférée sur un autre candidat en cas de désistement.

Engagements du candidat

- Le bénéficiaire s'engage à informer le service Recherche de la Ligue, **par courrier** et **en temps réel**, de tout changement intervenant dans sa situation professionnelle. Ce courrier sera accompagné d'une lettre du directeur de son laboratoire d'accueil, sur papier à en-tête du laboratoire.

- Le bénéficiaire s'engage à fournir à la Ligue, au terme de son stage, un rapport d'activité résumant l'avancée de ses travaux et son devenir professionnel.

- Les financements attribués par la Ligue Nationale Contre le Cancer ne sont possibles que grâce à la générosité des donateurs et au soutien des Comités Départementaux de la Ligue. **Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de la Ligue dans toutes ses publications et ses communications scientifiques couvrant la période de financement.**

Dossier de candidature

*Le dossier de candidature doit être soumis en ligne **ET** une **copie papier** devra être envoyée au service Recherche.*

*En ligne avant le **16 Juin 2013** (fermeture du portail internet) :*

- Remplir le formulaire administratif directement sur le portail,
- Télécharger au **format .pdf** un dossier comportant les pièces suivantes **dans l'ordre indiqué :**

1. Un curriculum vitae du candidat.
2. La liste des publications (parues et acceptées) et la liste des communications scientifiques du candidat.
3. Une photocopie de la première page des articles publiés par le candidat
4. Le titre et la description du projet de recherche (8 pages maximum).
5. Un organigramme détaillé de l'équipe d'accueil.
6. La liste des publications de l'équipe d'accueil (2009-2013).
7. Un organigramme complet du laboratoire auquel est rattachée l'équipe, faisant apparaître les équipes concernées et les thèmes de recherche.
8. Une lettre de motivation du candidat adressée au Président du Conseil Scientifique National.
9. Une lettre d'accord, sur papier à en-tête, du Directeur du laboratoire d'accueil.
10. Une lettre de soutien, sur papier à en-tête, du responsable de l'équipe d'accueil.
11. une lettre, sur papier à en-tête, éventuellement en anglais, du responsable du stage post-doctoral à l'étranger.
12. Une attestation du candidat précisant qu'il s'engage à consacrer tout son temps à son travail de recherche et à ne pas percevoir d'autres indemnités.

*A Envoyer avant le **18 Juin 2013** (cachet de la poste faisant foi) :*

- L'impression de l'intégralité du formulaire saisi en ligne,
- L'impression du dossier téléchargé au format .pdf.

*Tout **dossier incomplet** ne sera pas évalué*

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel d'offres « Allocations de recherche post-doctorales »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Calendrier :

Date d'ouverture de l'appel d'offres : 02 Mai 2013
Date limite de dépôt des dossiers : 16 Juin 2013
Date de réponse aux candidats : 17 Décembre 2013

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction de la Recherche
recherche@ligue-cancer.net